automne 2026

la gazette

n°108

des capellaudaines & des capellaudains



JOURNAL MUNICIPAL DE LA CHAPELLE-SAINT-LAUD

sommaire

mot du maire 2

vie municipale 4

finances 5

actualités 6

associations 18

pause histoire 22

portrait 23

agenda 24

Directeur de publication :
Kévin Bleecke

Rédacteur en chef :
Bénédicte Coutard

Comité de rédaction :
Bénédicte Coutard
Kévin Bleecke
Virginie Savaton
Richard Barré
Laurence Joulin
Aurélie Vaugoyeau

Mise en page et impression :
Imprimerie Connivence

>>> mot du maire

Chères Capellaudaines, Chers Capellaudains,

À la suite des élections municipales du 15 mars 2026, le nouveau conseil municipal s'est immédiatement mis au travail avec la volonté d'engager une nouvelle dynamique pour notre commune.

Les différentes commissions ont rapidement été installées sous la responsabilité de nos adjoints : Loïc Langlais, en charge des affaires scolaires, Bénédicte Coutard, en charge de la communication et de l'action sociale, et Raphaël Voluette, en charge de l'urbanisme et de la voirie.

Très vite, une véritable dynamique de travail s'est installée au sein des différents groupes. Elle a permis de concrétiser plusieurs petites actions qui, mises bout à bout, participent à l'amélioration et à l'embellissement de notre cadre de vie. Nous pouvons notamment citer la mise en valeur des bacs à fleurs aux abords de l'école et dans le Vieux-Bourg, ainsi que la réfection des portes de l'église et du cimetière, réalisée en partenariat avec la paroisse. Ces interventions contribuent à redonner toute sa place à un patrimoine communal qui nécessitait depuis longtemps notre attention.

PRÉPARER AUJOURD'HUI LES INVESTISSEMENTS DE DEMAIN

En parallèle de ces premières réalisations visibles, un important travail est mené en coulisses. De nombreux devis, diagnostics et estimations ont été sollicités afin de préparer notre Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), qui sera présenté au cours du second semestre.

Celui-ci devra nous permettre de définir clairement les priorités d'investissement de la

commune pour les prochaines années, tout en tenant compte de nos capacités financières.

Parmi les principaux sujets actuellement à l'étude figurent notamment l'installation d'un système de climatisation adapté aux collectivités pour l'ensemble de l'établissement scolaire, l'entretien des toitures de l'école, de l'église et de la mairie, ainsi que la réfection partielle de certaines couvertures de l'école.

La sécurité routière constituera également un axe important de notre action, avec le remplacement envisagé de plus de 40 panneaux de signalisation devenus vétustes et la réfection complète des marquages au sol sur la commune.

LE FUTUR LOTISSEMENT DE LA BRETONNIÈRE : UN PROJET MAJEUR POUR NOTRE AVENIR

Comme je m'y étais engagé, j'ai signé avec la société Alter le lancement de l'étude préalable concernant le futur lotissement dit « La Bretonnière », situé à proximité de la mairie.

Cette étude de faisabilité représente un montant global potentiel de 108 000 € et se décompose en deux phases.

Une première phase, d'une durée d'environ trois mois et d'un montant de 20 400 €, doit permettre à la commune de disposer des premiers éléments techniques, réglementaires et financiers nécessaires pour confirmer la faisabilité réelle du projet.

Ce n'est qu'à l'issue de cette première étape et en fonction de ses conclusions qu'une seconde phase pourra être engagée, pour un montant estimé à 87 600 €.

Ce projet représente un enjeu essentiel pour l'avenir de notre commune. Accueillir de nouvelles familles, permettre le renouvellement de notre population et maintenir durablement les effectifs de notre école au-dessus de 80 élèves sont autant d'objectifs qui guideront notre réflexion.

GARDER LE CAP MALGRÉ LES DÉFIS

Le train est donc en marche, mais les défis seront nombreux au cours des trois prochaines années. Les appels de fonds successifs liés à certains engagements et projets viendront nécessairement peser sur notre trésorerie communale. Nous devrons donc avancer avec ambition, mais également avec responsabilité et vigilance.

Notre volonté reste néanmoins intacte : maintenir cette dynamique, investir utilement et préparer l'avenir de La Chapelle-Saint-Laud, tout en préservant les équilibres financiers de notre commune.

Concernant le projet de la Bretonnière, comme pour les autres investissements importants, je m'attacherai à vous informer avec la plus grande transparence de chaque étape, des décisions prises et de leurs conséquences financières.

Ces premiers mois ont permis de poser les bases. Beaucoup reste à faire, mais avec l'ensemble du conseil municipal, nous sommes pleinement mobilisés pour faire avancer notre commune et préparer son avenir.

Kévin Bleecke
Maire de La Chapelle-Saint-Laud

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le 15 mars dernier, c'est avec un taux de participation de 78,10% que notre commune s'est classée 2e du Maine-et-Loire en terme de mobilisation.

La Chapelle-St-Laud
15 élus sur 15 sièges à pourvoir

Inscrits	621	
Abstentions	136	21,90 %
Votants	485	78,10 %
Blancs	5	1,03 %
Nuls	5	1,03 %
Exprimés	475	97,94 %

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



LES COMMISSIONS

FINANCES : Kévin Bleecke, Loïc Langlais, Raphaël Volutette, Jessica Besnardeau, Richard Barré, Aurélie Vaugoyeau et Isabelle Delaunay

COMMUNICATION ET ACTION SOCIALE : Bénédicte Coutard, Kévin Bleecke, Laurence Joulin, Virginie Savaton, Richard Barré, Aurélie Vaugoyeau et Martial Weiss

AFFAIRES SCOLAIRES : Loïc Langlais, Kévin Bleecke, Bénédicte Coutard, Lucille Boulard, Guillaume Mile et Patricia Alexandre.

URBANISME : Raphaël Volutette, Kévin Bleecke, Loïc Langlais, Jessica Besnardeau, Lucille Boulard, Gilles Lair et Guillaume Mile.

>>> finances

Le 28 avril 2026, le nouveau Conseil Municipal a approuvé les comptes de la précédente municipalité pour l'exercice 2025.

Les comptes font apparaître un résultat comptable positif de 108 367,33 €, portant le résultat cumulé de la commune à 571 713 €.

À première vue, ce montant peut sembler particulièrement confortable. Il doit néanmoins être analysé avec prudence et replacé dans son contexte.

L'année 2025, précédant les élections municipales, a en effet été marquée par un niveau d'investissement relativement limité et par le report de certaines dépenses. À titre d'exemple, la réfection de la route du Breuil, représentant un investissement d'environ 30 000 €, n'a pas été réalisée et devra donc être supportée par les exercices suivants.

Le résultat 2025 intègre également certaines recettes exceptionnelles, notamment des remboursements d'assurance, qui ne constituent naturellement pas des ressources récurrentes pour la commune.

Ces bons résultats constituent donc une base financière appréciable, mais ils ne doivent pas nous conduire à relâcher notre vigilance. Les projets et les besoins d'investissement ne manquent pas, entretien de nos bâtiments communaux, école, voirie, sécurité, patrimoine ou encore équipements publics.

Notre objectif sera ainsi de trouver le juste équilibre entre investir pour améliorer le quotidien des habitants et préserver une situation financière suffisamment solide pour préparer les projets structurants de demain.

Cette prudence sera notamment indispensable pour aborder avec sérénité le projet du futur lotissement de La Bretonnière. Comme évoqué précédemment, une trésorerie communale solide constitue un élément essentiel pour permettre à la commune d'engager et d'accompagner un projet d'une telle importance sans fragiliser ses finances.

Les résultats 2025 sont donc encourageants. Ils nous donnent des moyens pour agir, mais nous imposent également une responsabilité, investir au bon moment, sur les bonnes priorités, tout en préservant les capacités financières de notre commune pour les années à venir.

ÉTAT CIVIL

>> Naissances

8 février 2025
Léo MASSART

17 avril 2025
Albane BLANVILLAIN THIBAULT

12 mai 2025
Alba EVRARD

23 juillet 2025
Lorette MAITRE

12 août 2025
Jeanne THIEBAUX AVICE

10 septembre 2025
Elio QUINCHARD

4 janvier 2026
Lou MONCEAUX GUITTER

15 janvier 2026
Capucine NEAU

12 février 2026
Marin SIMARD

6 mai 2026
Lune MAUGET

21 mai 2026
Maé VIOT

6 juin 2026
Nathan PELLETIER LAURENT

9 juillet 2026
Zak CÉLIN

15 août 2026
Dana DE ARAUJO

>> Mariages

21 juin 2025
Geoffrey UMER et Clara BOURRAS-LASPELADES

5 juillet 2025
Alexandre FAUVEAU et Marine LOUREIRO

>> Décès

9 février 2025
Sylvie NOUCHET

27 avril 2025
René BLEECKE

2 juin 2025
Pascal REMACK

31 janvier 2026
Annick BRIQUET

19 février 2026
Norbert PÉAN

4 avril 2026
Jeanne LOGERAIS

5 juin 2026
Marcelline CHÂTEAU

5 août 2026
Mauricette BARRÉ

19 septembre 2026
Liliane JACOB

RÉTROSPECTIVE 2025 DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Depuis janvier 2021, sous l'impulsion d'Isabelle Delaunay, plusieurs groupes de jeunes ont pu se réunir régulièrement et participer activement à des événements citoyens et à la vie locale.

En 2025, onze jeunes ont été élus en début d'année sous la présidence d'Isabelle Delaunay, de Patricia Alexandre, de Catherine Gilbert et d'Anne-Sophie Bretaudeau. **Antoine Chardon** a succédé à Anna Pinson en tant que maire junior, accompagné de **Cléo Beaupère**, son adjointe.

Avril 2025 : Visite du Conseil Départemental de Maine-et-Loire *(photo 1)*

Les jeunes élus ont visité le Conseil Départemental de Maine-et-Loire en présence de Véronique Goukassow.

Découverte de l'entreprise Le Fourgon *(photo 2)*

Le CMJ a également visité Le Fourgon aux Garennes-sur-Loire. Cette entreprise remet au goût du jour le système de la consigne en proposant la livraison à domicile de produits consignés

Juin 2025 : Cinéma plein air à Baracé *(photo 3)*

Les jeunes ont participé à une soirée organisée à Baracé autour de la citoyenneté, suivi de la projection du film « Un p'tit truc en plus » d'Artus

Découverte du patrimoine communal

Les conseillers juniors ont exploré leur commune à travers plusieurs visites : l'église et son clocher, la société de boule de fort ainsi que la Butte des Blinettes, point culminant de la commune.

Challenge de boule de fort *(photo 4)*

Un challenge convivial de boule de fort a réuni les conseillers juniors, les élus adultes et Anne-Laure Blin, Député. Cet événement a favorisé les échanges intergénérationnels et la découverte d'une tradition locale emblématique.

Juillet 2025 : Visite de la mairie d'Angers *(photo 5)*

Le CMJ a été accueilli à l'Hôtel de Ville d'Angers par Karine Angel, adjointe au maire chargée des Sports, de la Citoyenneté et des Anciens Combattants.

Les Escapades à La Chapelle-Saint-Laud

En partenariat avec Mobil'Idées, le CMJ a organisé un après-midi festif et intergénérationnel ouvert à tous les habitants.

Septembre 2025 : Vide-greniers

Le vide-greniers annuel, organisé par le CMJ en partenariat avec Cap Even, a une nouvelle fois rencontré un beau succès auprès des habitants, exposants et visiteurs.

La moitié des recettes a été reversée à la commune par l'association Cap Even afin de contribuer au fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes.

Novembre 2025 : Commémoration du 11 novembre

Les conseillers juniors ont participé aux cérémonies commémoratives du 11 novembre, témoignant ainsi de leur implication dans le devoir de mémoire et la transmission des valeurs citoyennes.

Mission Zéro au Lion-d'Angers *(photo 6)*

Les jeunes élus ont participé à l'événement « Mission Zéro » organisé par Les 3RD'Anjou au Lion-d'Angers.

Téléthon

Le CMJ s'est également mobilisé pour le Téléthon aux côtés des associations locales : Cap Even, La Zumba des Capellaudains et Les Amis Réunis, sans oublier l'équipe enseignante et périscolaire.

Janvier 2026 : Rencontre intergénérationnelle à l'EHPAD de Jarzé *(photo 7)*

Les conseillers juniors ont partagé un moment convivial avec les résidents de l'EHPAD de Jarzé autour de jeux et d'échanges intergénérationnels particulièrement appréciés des aînés comme des jeunes.


01


06

CMJ

Bien que ce mandat ait été écourté en raison des élections municipales, les jeunes élus ont néanmoins participé à de nombreux événements riches en découvertes et mené des actions significatives. Ces expériences leur ont permis de s'impliquer concrètement dans la vie de la commune, de développer leur sens de la citoyenneté et de renforcer l'esprit d'équipe et d'engagement.


02


04


05

Je souhaite adresser un immense merci à tous les jeunes élus qui ont participé au Conseil Municipal des Jeunes depuis sa création. Leur confiance, leur enthousiasme et leur implication m'ont profondément touchée et ont rendu cette mission particulièrement enrichissante. Même si cette page se tourne aujourd'hui pour moi, je garderai précieusement le souvenir de tous ces échanges, projets et moments partagés ensemble.

Isabelle DELAUNAY


03


07

REPAS DES AÎNÉS

Les aînés de la commune se sont rassemblés le 13 décembre 2025 pour partager un repas offert par la municipalité et servi par les membres du conseil municipal !

Matt Monde a régalé tous les présents et les absents n'ont pas été oubliés, ils ont pu profiter d'un colis gourmand.

Ce moment convivial a été apprécié de tous. Cette année, le repas aura lieu le 21 novembre midi.







LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

De nouveaux référents ont pris le relais du Conseil Municipal des Jeunes.

Bénédicte Coutard, Virginie Savaton, Aurélie Vaugoyeau, Lucille Boulard et Kévin Bleecke, ont souhaité que cette transition commence par une rencontre, qui a eu lieu le samedi 20 juin. C'était l'occasion de se présenter et de recenser les besoins et idées des jeunes conseillers pour la suite de leur mandat.
Durant cette matinée, chacun a pu s'exprimer librement et ainsi, enrichir la suite de l'année.

La réunion du 12 septembre a permis d'élire un nouveau maire, suite à la démission d'Antoine Chardon.
Félicitations à Ysoline Boucly qui s'est fait remettre l'écharpe de maire par M. Bleecke.

Les jeunes se sont tout de suite mis au travail avec l'organisation de l'opération «Nettoyons la nature», qui aura lieu le 3 octobre prochain à 9h30, où nous vous attendons nombreux.

Ce moment s'est clôturé par un temps informel autour d'un goûter.

Bravo et merci aux jeunes pour leur envie de s'impliquer pour la commune... de beaux projets vont voir le jour !

OPÉRATION NETTOYONS LA NATURE

Samedi 3 octobre, a eu lieu une matinée citoyenne «Nettoyons la nature» organisée par le conseil municipal des jeunes.

Cette action a rassemblé une trentaine de personnes qui, réparties en cinq groupes, ont sillonné la commune. Et ce sont 41 kg de déchets qui ont été ramassés.

Cette matinée était l'occasion d'agir concrètement pour notre environnement, et de réfléchir à l'importance de préserver notre cadre de vie.

Tout le monde a pu profiter d'un moment convivial autour d'un goûter zéro déchet.

Même si cette action est effectuée chaque année, n'attendons pas la prochaine date pour prendre soin de notre commune.





RETOUR SUR LE TÉLÉTHON 2025 À LA CHAPELLE-SAINT-LAUD

La 4ème édition du Téléthon organisée sur notre commune a une nouvelle fois rencontré un formidable élan de solidarité et de générosité.

Les festivités ont débuté le vendredi 28 novembre 2025 avec l'incontournable « Course du Muscle », réunissant les petits Capellaudains, l'équipe enseignante ainsi que les équipes périscolaires, sans oublier les parents d'élèves dans une ambiance dynamique et chaleureuse. Cette matinée s'est poursuivie par plusieurs ateliers de sensibilisation au handicap à travers la pratique sportive, permettant aux enfants de mieux comprendre les difficultés rencontrées au quotidien par les personnes en situation de handicap.

L'expérience s'est ensuite prolongée à la cantine avec un repas « à l'aveugle », proposé partiellement ou intégralement aux enfants volontaires. Un goûter offert par la municipalité ainsi qu'une remise de diplômes aux « petits champions » sont venus clôturer cette belle première journée placée sous le signe du partage et de la solidarité.

Tout au long du week-end, la mobilisation s'est poursuivie grâce à l'implication des associations, des bénévoles et des habitants de la commune. Des cours de zumba animés par Lily Joulin de « la Zumba des Capellaudains », un concours de belote, réunissant de nombreuses équipes, organisé par Brice Leroux à la société « Les Amis Réunis », ainsi que de nombreuses autres animations ont rassemblé un large public dans une ambiance conviviale et festive.



Les jeunes élus du CMJ ont également participé activement à cette belle cause en proposant la vente de gâteaux et de goodies au profit du Téléthon. La soirée s'est poursuivie à la salle de la mairie autour d'un repas rougail-saucisses suivi d'un karaoké où petits et grands ont partagé un moment de joie et de convivialité. Pour la deuxième année consécutive, la commune a eu l'honneur d'accueillir Monsieur Gérard Babin, délégué départemental du Téléthon.

Le dimanche matin, la générosité s'est prolongée avec une randonnée solidaire organisée par le CMJ et CAP EVEN avec Sandrine Delalande, invitant habitants et visiteurs à chausser leurs baskets pour une matinée sportive placée sous le signe du partage et de la bonne humeur.

À travers ces quelques lignes, Isabelle Delaunay tient à remercier très sincèrement l'ensemble des bénévoles, les jeunes élus, les associations et les nombreux participants qui ont contribué à faire de ces quatre années de Téléthon une réussite grandissante. Grâce à l'engagement de chacun et à la générosité de tous, ces actions ont permis de soutenir la recherche et de contribuer à l'amélioration des traitements pour les personnes atteintes de myopathies et d'autres maladies rares. Cette 4ème édition marque également la fin de l'investissement d'Isabelle Delaunay dans l'organisation du Téléthon communal, après quatre années d'engagement au service de cette belle cause solidaire.



UN NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES POUR ANIMER LA CHAPELLE-SAINT-LAUD

C'est avec enthousiasme que nous vous annonçons la création du nouveau Comité des fêtes de La Chapelle Saint Laud.

Après plusieurs semaines de réflexion et de mobilisation, une équipe de bénévoles passionnés s'est constituée pour redonner vie aux traditions festives de notre commune et imaginer de nouveaux moments de convivialité. Ce comité, composé d'habitants motivés, a pour ambition de fédérer les Capellaudains autour d'événements variés : fêtes du village, animations sportives, ou autres soirées à thème pour tous les âges et toutes les envies.

› L'objectif ?

Renforcer le lien social, se rassembler autour d'animations festives, créer des passerelles intergénérationnelles et offrir à chacun des souvenirs inoubliables.

› Qui sommes-nous ?

Le comité des fêtes est une association 100 % locale et indépendante, ouverte à tous ceux qui souhaitent s'investir, que ce soit pour organiser, proposer des idées ou simplement prêter main-forte le jour J. Parmi les membres fondateurs, on retrouve :

- Des jeunes actifs désireux de dynamiser la vie locale.
- Des artisans et commerçants du village,
- Des parents d'élèves souhaitant proposer des activités pour les enfants,
- Des retraités porteurs de la mémoire des fêtes d'antan,

› Nos premiers projets

Vous avez déjà pu participer à la FanZone mise en place en Juillet pour soutenir notre équipe de foot nationale, s'en est suivi le concours de pétanque que le comité a voulu relancer et récemment le traditionnel vide-grenier du village. Le 28 Novembre, nous vous proposons un concours de belote réservé aux Capellaudains et le 4 Décembre une soirée Jeux de société.

› Comment nous rejoindre ?

Vous avez des idées, du temps ou simplement l'envie de participer, le comité vous accueille !

POUR VOUS TENIR INFORMÉ ET NOUS CONTACTER :

Comité des fêtes de La Chapelle-Saint-Laud
@laud49140
comitedesfetescapellaudain@gmail.com

› Un appel aux partenaires

Le comité recherche également des partenariats avec les commerçants, artisans et associations locales pour soutenir ses projets. Si vous souhaitez sponsoriser un événement ou proposer une animation, n'hésitez pas à nous contacter.

La Chapelle-Saint-Laud mérite des fêtes à sa mesure : chaleureuses, authentiques et rassembleuses. Avec ce nouveau comité, c'est une page blanche qui s'ouvre, et nous comptons sur vous pour pouvoir l'écrire tous ensemble.

Cyril Chauveau,
Président du Comité des fêtes



Jean-Marcel Logerais

Aujourd'hui, nous souhaitons rendre hommage à Jean-Marcel Logerais, décédé le 12 août 2026, figure familière et profondément attachante de notre commune au cours de ces cinquante dernières années.

Jean-Marcel aura traversé les générations de Capellaudains, accompagnant la vie de notre village par sa présence, sa générosité et son engagement.

Très investi dans la vie associative locale, il était depuis de nombreuses années sociétaire de la Société de jeux de boules « Les Amis Réunis» . Il faisait également partie de l'Amicale Laïque depuis plus de cinquante ans, témoignant ainsi d'une fidélité et d'un attachement remarquables à la vie de notre commune.

Son engagement s'est aussi exprimé au service de la collectivité puisqu'il a exercé trois mandats de conseiller municipal, notamment aux côtés de mon prédécesseur, Jean-Paul Bompas.

Mais au-delà de ses engagements associatifs et municipaux, beaucoup se souviendront avant tout de l'homme.

Jean-Marcel était une personne profondément généreuse, toujours prête à rendre service. Nombreux sont ceux qu'il a aidés au fil des années à entretenir un jardin, tailler une haie ou nettoyer un talus, souvent en échange d'un repas partagé ou d'un apéritif... car Jean-Marcel aimait par-dessus tout le contact, les rencontres et ces moments simples qui font la vie d'un village.

Il faisait partie de ces personnes qui, sans forcément chercher la lumière, ont su, à leur manière, faire vivre notre commune et tisser des liens entre ses habitants.

À travers son engagement, les services rendus et tous les souvenirs qu'il laisse derrière lui, Jean-Marcel aura marqué plusieurs générations et une partie de l'histoire de notre village.

Aujourd'hui, c'est donc avec beaucoup d'émotion que La Chapelle-Saint-Laud dit au revoir à l'une de ses figures.

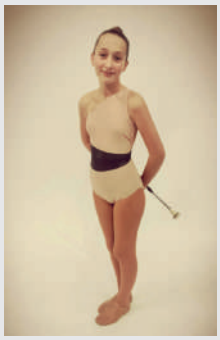
Au nom de la municipalité et du Conseil municipal, nous adressons à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui l'ont connu et apprécié nos pensées les plus sincères.

UN GRAND BRAVO À NOS TROIS DEMI-FINALISTES FRANÇAISES !

En juin, trois athlètes de notre commune, licenciées à l'AS Twirling Tiercé, se sont particulièrement illustrées en atteignant les demi-finales des Championnats de France. Un niveau de compétition très exigeant où elles ont su faire la différence :



Adèle s'est hissée jusqu'en demi-finale France avec son équipe minime en catégorie N2. Une magnifique performance qui récompense un travail d'équipe rigoureux.



Marceline a également atteint les demi-finales N3 au sein de l'équipe junior, prouvant toute la solidité et le talent de ce collectif.



Mélyne, quant à elle, réalise un véritable doublé ! Elle s'est qualifiée en demi-finale N3 avec l'équipe junior N3, mais aussi en solo cadette N3, démontrant une remarquable polyvalence et une grande force mentale.

Derrière chaque grande performance se cache souvent un regard expert. Noémie a brillamment coaché l'équipe Benjamine N3.

Aujourd'hui, son travail et sa passion sont récompensés de la plus belle des manières : Noémie décroche le titre de vice-championne de France !

Une immense fierté pour le club et une source d'inspiration pour toutes les jeunes générations.

FISSURES SÉCHERESSE / CANICULE

Si vous constatez des dégradations (fissures, déformations,...) sur votre habitation, contactez la mairie par mail à mairie.chapellestlaud@wanadoo.fr, en :

- Précisant les dommages
- Joignant des photos



Un dossier de recensement des habitations concernées est ouvert en mairie, afin de pouvoir demander la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Merci pour votre compréhension et votre contribution.

PERSONNEL PÉRISCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire, Nathanael Michard a rejoint l'équipe périscolaire. Il est présent sur le temps du midi et de la garderie du soir.



PREMIER VIDE-GRENIERS ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE NOTRE COMMUNE.

Le dimanche 4 octobre, avec une vingtaine de bénévoles, le vide-greniers a eu lieu. Une première très positive, où les exposants ont apprécié l'accueil et la rapidité d'installation.

La buvette, la restauration et le stand de gâteaux ont très bien fonctionné.
La structure gonflable a fait le bonheur des enfants.

Évidemment, il y a des axes d'amélioration, nous sommes attentifs aux remarques.

Bravo aux bénévoles et un grand MERCI à tous.



ACTION SOCIALE UNE NOUVELLE MESURE EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT DE NOS HABITANTS

Parce que les questions de santé et de pouvoir d'achat sont aujourd'hui au cœur des préoccupations de nombreux Français, et plus particulièrement en milieu rural, la commune poursuit son engagement en faveur de ses administrés.

Le 3 juillet dernier, Monsieur le Maire a signé une convention de partenariat avec AXA afin de permettre à tous les habitants de bénéficier de tarifs préférentiels sur leur complémentaire santé.

Cette offre est destinée à tous les habitants, et notamment :

- aux travailleurs indépendants
- aux exploitants et salariés agricoles
- aux personnes âgées de 60 ans et plus.



DÉFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE EXTERNE (DAE)

La commune est maintenant équipée de deux défibrillateurs automatiques externes (DAE).

Un à la mairie et l'autre à la Boule de Fort.

Ils sont inscrits sur le site GEO DAE, afin de trouver facilement leur localisation sur diverses applications qui les recensent.





Les personnes souhaitant obtenir des renseignements ou étudier leur situation peuvent prendre rendez-vous auprès de notre interlocutrice :

Laetitia Challerie : 06 28 43 07 06

laetitia.challerie.am@axa.fr

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la municipalité d'accompagner concrètement les habitants et de favoriser l'accès à des solutions adaptées aux besoins de chacun.

LA CHAPELLE-SAINT-LAUD

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Respectons notre village, préservons notre cadre de vie.



Dans une commune rurale comme la nôtre, la qualité de vie repose avant tout sur le **respect de chacun**. Afin de préserver **la tranquillité, la sécurité** et **notre environnement**, voici un rappel des règles essentielles à respecter.

RAPPEL DES RÈGLES DE BON VOISINAGE

NUISANCES SONORES



Pour la tranquillité de tous

Les activités bruyantes (tonte, bricolage, tronçonneuse, etc.) sont autorisées uniquement aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi	8h30 - 12h00 14h00 - 19h30
Le samedi	9h00 - 12h00 15h00 - 19h00
Le dimanche et jours fériés	10h00 - 12h00

En dehors de ces horaires, ces activités peuvent constituer un trouble anormal du voisinage.

AMENDE ENCOURUE : jusqu'à 450 €

ENTRETIEN DES HAIES ET DES JARDINS



Un devoir pour la sécurité et le respect

Chaque riverain a l'obligation d'entretenir ses **haies et plantations** :

- Ne pas empiéter sur la voie publique
- Garantir la visibilité et la sécurité routière
- Respecter les limites de propriété



PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Du **15 mars au 31 juillet**, la taille des haies est fortement déconseillée en raison de la nidification des oiseaux.

PÉRIODES RECOMMANDÉES :

Février – début mars	Août – novembre

En cas de non-entretien, la commune peut intervenir et facturer les travaux.

DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS

Protégeons notre environnement

Le dépôt de déchets dans la nature (chemins, fossés, bois...) est **strictement interdit**.



DES SOLUTIONS EXISTENT :

- Déchèteries
- Collectes organisées
- Tri sélectif

SANCTIONS :

- Jusqu'à **1 500 €** d'amende
- Jusqu'à **75 000 €** et **2 ans de prison** en cas d'infraction aggravée

Le véhicule utilisé peut être saisi.

RESPECT & CIVISME

Agissons ensemble pour notre village

Le respect de ces règles contribue à :

- Préserver notre cadre de vie
- Protéger notre environnement
- Garantir la tranquillité de tous

CONTACTS MAIRIE DE LA CHAPELLE-SAINT-LAUD | 06 22 89 83 43 | mairie.chapellestlaud@wanadoo.fr | http://lachapellesaintlaud.fr/

Bien vivre ensemble, c'est l'affaire de chacun. Merci pour votre respect et votre civisme.

CITY STADE

La Chapelle-Saint-Laud

RÈGLEMENT D'UTILISATION



HORAIRES D'OUVERTURE

ÉTÉ
(du 1er avril au 30 septembre)
9h - 21h

HIVER
(du 1er octobre au 31 mars)
9h - 20h

RÈGLES GÉNÉRALES

Le City Stade est un équipement sportif et de loisir, mis à disposition, de tous pour un usage libre et gratuit.

Chaque utilisateur s'engage à respecter ce lieu, les autres usagers et le voisinage.

RESPECT DES AUTRES USAGERS
Soyez courtois et respectueux.
Le City Stade est un lieu de partage et de convivialité.

RESPECT DU VOISINAGE
Merci de limiter les cris et les nuisances sonores, surtout en soirée.

PROPRETÉ DU SITE
Laissez le site propre.

INTERDICTION DE FUMER, VAPOTER ET CONSOMMER DE L'ALCOOL
Pour le respect de tous.

VÉLOS ET ENGINS MOTORISÉS INTERDITS
dans le City Stade.

INTERDICTION DE GRIMPER
sur les grillages, les buts et les équipements.
Risques de blessures.

ANIMAUX INTERDITS
sur le terrain.

ENFANTS SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS OU ACCOMPAGNATEURS
Les enfants doivent être sous la surveillance d'un adulte.

RESPECT DU MATÉRIEL ET DES INSTALLATIONS
Prenez soin des équipements et signalez tout problème à la mairie.



TOUTE DÉGRADATION POURRA FAIRE L'OBJET DE POURSUITES.
En cas d'urgence, contactez la mairie au **02 41 76 95 65**

Merci à tous de respecter ces règles pour le bien de tous !

ENSEMBLE, PRÉSERVONS NOTRE CADRE DE VIE ET NOTRE BIEN-VIVRE.



NOVEMBRE

ATELIERS	LIEUX	HEURES	DATES
Sécuriser et guider mes achats en ligne	DURTAL France services	14h - 16h	Lundi 2 novembre
Balade numérique (découverte des applis)	SEICHES-SUR-LE-LOIR Forêt de Boudré	10h - 12h	Mardi 3 novembre
Sécuriser et guider mes achats en ligne	SEICHES-SUR-LE-LOIR France services	14h - 16h	Mercredi 18 novembre
Des applis à votre service (Intramuros, vigicrues, météo)	CHEFFES Mairie	9h30 - 11h30	Lundi 30 novembre

DÉCEMBRE

ATELIERS	LIEUX	HEURES	DATES
Arnaques en ligne	TIERCÉ CCALS	9h30 - 11h30	Jeudi 3 décembre
Numérique ludique (réalité virtuelle & découpe vinyle)	CHEFFES Mairie	9h30 - 11h30	Lundi 14 décembre

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE SUR :



> Le site internet :
http://lachapellesaintlaud.fr

> Facebook





> IntraMuros





RÉTROSPECTIVE DES DERNIERS CHALLENGES DES AMIS RÉUNIS



Le 14 décembre 2025 se tenait notre 1er Challenge AVP (1 homme, 1 femme) sponsorisé par L'entreprise de Kévin BLEECKE. Il remplace désormais le Challenge SAS DESMARRES FILS (famille DESMARRES que nous tenons à remercier pour leur partenariat).

64 équipes se sont opposées pendant 4 semaines : la victoire est revenue à une équipe de Braye-sur-Maulne (37) face à une équipe de Cheffes.

En début d'année 2026 : le Challenge de l'Amitié réunissant 5 Sociétés a permis à une équipe locale de s'imposer sur le Jeu de La Verdelay à Lézigné : il s'agit de BARRÉ Richard et BREHIN Philippe qui ont bataillé dur en Finale pour battre une équipe voisine de Lézigné (NOUCHET Jean-Noël et BLOT Christian sur le Score de 12 à 10).





Le 82ème Challenge du Loir, opposant les Sociétés de Huillé, Lézigné et La Chapelle-Saint-Laud, a souri de nouveau à une équipe locale (GUILLET Jean-Claude et Christopher) qui s'est imposée en Finale à Huillé face à une équipe de Lézigné (RITOUET Claude et LAGACHE Gérard) sur le score de 13 à 5.

Notons également la belle qualification au Challenge Départemental du 13 juin 2026 de l'équipe DAUVÉ Alain et LEBRETON Jean-Olivier, qui représentaient le secteur 18, nouveau secteur auquel notre Société est raccrochée. Malheureusement, leur parcours se termine dès leur Première Partie face à une équipe de Brain-sur-Allonnes.

Enfin, depuis le 4 mai 2026, se tenait le 11ème Challenge La Ronde Des Vins sponsorisé par Loïc LANGLAIS. Il a réuni 144 équipes représentant 72 Sociétés ; à noter une forte participation de nos équipes locales (24 au total). La Finale a opposé 1 équipe de l'Union de Seiches-sur-le-Loir (Alain RENOU et Éric VAIDIE) à une équipe de La Comète de BEAUFORT EN VALLEE (Philippe GUEMARD et Sylvain HOISNARD) : c'est cette équipe qui remporte le Challenge (12 à 2).



Un repas succulent fut servi le jour de la Finale à 71 convives ravis de déguster le cochon grillé dans la bonne humeur et sous une chaleur caniculaire.

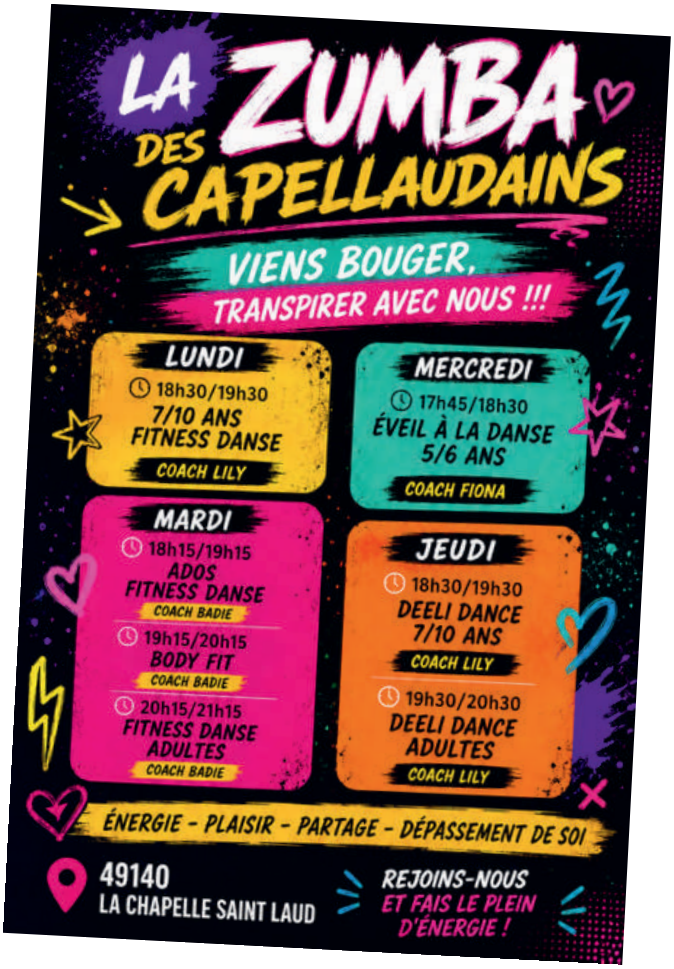
Un grand merci à notre sponsor, aux Bénévoles et à notre cuisinier (Norbert DUGRIPPE) qui est un ancien habitant de la commune.

LA ZUMBA DES CAPELLAUDAINS

vous présente son planning
pour sa 12ème saison 2026/2027

N'hésitez pas à nous joindre pour plus de renseignements au 06 22 42 36 25

Sportivement,
La zumba des Capellaudains





Association Gym Tonic

Mme Voluette Lydie au 06 85 29 57 54
ou auprès de la Mairie

Abdos
Step
Fessiers
Aérobic
Renforcement Musculaire

Des cours de FITNESS 100 % dépenses énergétiques à La Chapelle-Saint-Laud :

TOUS LES LUNDIS SOIRS
DE 19H30 À 20H30 OU DE 19H À 20H30
AVEC ALIZÉE

Créée en 2002, l'association Gym Tonic est composée d'un bureau de 3 membres très actifs. Nous mettons, toutes les 3, notre énergie et notre bonne humeur pour faire vivre notre petite association.

> En persévérant lorsqu'il a fallu trouver un coach qui reflète les valeurs de notre association familiale, dans le respect et le plaisir de l'activité sportive.

> En cherchant à maintenir et développer le nombre d'adhérents.

Dans une année, nous proposons 3 moments de convivialité : Lors de l'Assemblée Générale en offrant le verre de l'amitié. En partageant une galette au mois de janvier. Et en organisant un repas commun en juin pour finir en beauté.

Actuellement, nous sommes 23 adhérent(e)s.

Nos cours sont adaptés à tous les niveaux, de débutant à confirmé.

Vous êtes TOUTES et TOUS les bienvenu(e)s.

Pour rappel, les cours ont lieu tous les lundis soirs, hors vacances scolaires, de 19h30 à 20h30 (adhésion de 80€) ou de 19h à 20h30 (adhésion de 120€), à la salle polyvalente attenante à la mairie de La Chapelle-Saint-Laud.

L'APE POURSUIT SON ENGAGEMENT AU SERVICE DES ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Élèves (APE) tient à remercier chaleureusement l'ensemble des parents pour leur présence, leur soutien et leur participation aux différentes actions organisées tout au long de l'année.

Dans notre petite école, chaque initiative menée par l'APE revêt une importance particulière.

Association à but non lucratif, l'APE œuvre exclusivement pour le bien-être et l'épanouissement des enfants. L'intégralité des bénéfices réalisés grâce aux manifestations et aux ventes organisées est réinvestie dans des projets éducatifs, culturels et matériels pour les événements festifs destinés aux élèves.

Cette année encore, l'engagement des bénévoles et le soutien des familles ont permis de financer de nombreux projets. L'APE contribuera notamment à une sortie scolaire à Paris pour les CM, et une journée cirque à La Carrière à Saint Barthélémy D'Anjou pour les classes de PS, MS, GS, CP, CE1 et CE2. Elle finance également la trousse complète offerte aux élèves de Grande Section pour leur entrée au CP, la soirée de fin d'année des élèves de CM2, ainsi que la calculatrice qui les accompagnera lors de leur arrivée au collège.

Grâce à ces actions, les élèves ont également pu bénéficier de l'intervention d'une école du cirque durant une semaine entière, une expérience riche en découvertes et en apprentissages.

Au total, près de 5 000 € ont été consacrés cette année à ces différents projets. L'association a en projet de financer une nouvelle structure de jeux destinée à la cour des plus petits, à hauteur de 6 000 €, un investissement important qui contribuera à améliorer le quotidien des élèves.

Fête de l'école, ventes de gâteaux, marché de Noël et bien d'autres actions permettent ainsi d'aider concrètement les enfants. Chaque participation compte et contribue à offrir à tous les élèves les mêmes opportunités de découvrir, apprendre, participer à des sorties culturelles et créer de précieux souvenirs.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale s'est tenue en septembre afin d'élire un nouveau bureau : ce qui constitue une belle opportunité pour les nouveaux parents, ainsi que pour toutes les personnes souhaitant s'investir dans la vie de l'école, de rejoindre l'équipe de l'APE et de participer activement aux projets menés au bénéfice des enfants.

L'ensemble des membres de l'APE remercie sincèrement toutes les familles pour leur confiance et leur engagement, qui permettent chaque année de faire vivre de beaux projets au sein de notre école.

L'ASSOCIATION DE TRANSPORT SOLIDAIRE « TOUT ÂGE TRANSPORT »

Issue d'une réflexion des élus des communes de Huillé, Lézigné, La Chapelle-Saint-Laud et de Marcé, l'association de transport solidaire « Tout Âge Transport », ouverte à toute personne ayant ou rencontrant temporairement des problèmes de mobilité, a pu démarrer en janvier 2018. Forte de ses 8 années d'activité, l'association présente une activité constante en maintenant ses missions auprès des habitants des communes concernées.

En 2025, 4 bénéficiaires ont pu être accompagnés, 17 transports effectués pour 600 km parcourus.

Dans votre commune, trois bénévoles sont à votre écoute, vous pouvez contacter :

- Colette METAYER (bénévole chauffeur) : 02 41 76 19 23 - 06 86 79 20 38
- Richard BARRÉ (bénévole chauffeur) : 06 41 40 85 44
- Patricia ALEXANDRE (présidente de l'association) : 06 12 68 16 57

MOTS MÊLÉS - LA CHAPELLE-SAINT-LAUD ET BOURGNEUF

Retrouve tous les mots cachés sur le thème de l'école, du village et de Bourgneuf !

J	E	V	Q	V	B	C	Y	L	A	U	D	I	Y	S	G	P
O	D	C	W	I	U	A	O	K	M	U	A	E	L	B	A	T
L	E	C	O	K	W	N	T	H	G	K	D	Z	J	D	L	V
L	H	S	J	L	Q	T	V	C	A	M	A	R	A	D	E	X
E	F	P	S	A	E	I	T	C	L	A	S	S	E	Q	C	W
B	A	K	Q	E	Y	N	I	I	E	F	E	G	R	I	N	C
O	Q	K	H	G	R	E	S	F	L	L	P	E	G	V	Y	O
U	T	C	I	L	K	T	U	I	L	E	C	C	C	T	A	U
R	U	M	L	I	K	F	I	E	T	R	G	U	E	X	T	R
G	M	Y	T	S	M	H	P	A	E	B	B	A	F	H	A	W
N	Y	N	S	E	C	A	C	A	M	E	P	I	L	F	S	N
E	E	D	U	Y	H	E	T	J	H	H	L	J	O	L	O	H
U	T	C	M	C	I	I	E	E	O	C	N	S	N	J	I	T
F	D	N	P	R	O	F	P	V	R	O	K	B	U	K	A	V
V	E	I	I	N	H	A	N	O	G	L	P	K	O	J	G	N
Y	A	A	L	A	P	T	D	I	V	C	C	Y	Y	A	R	Z
N	M	Y	Q	T	S	E	N	U	M	M	O	C	C	P	J	F

MOTS À RETROUVER :

CHAPELLE
SAINT
LAUD
ECOLE
EGLISE
COMMUNE
MAIRIE
CLOCHE
CLASSE
VILLAGE
RECREATION
CAMARADE
TABLEAU
MAITRESSE
COUR
CANTINE
BOURGNEUF

Solutions en dernière page

L'ÉCOLE DES FILLES



Située à proximité de l'église Notre Dame du Vieux Bourg de La Chapelle-Saint-Laud : une classe unique (du CP au Certificat d'études, sans les Maternelles) accueillait depuis le 20ème siècle les filles résidant au Bourgneuf et au Vieux Bourg. Au 19ème siècle : ce sont les Religieuses qui enseignaient (Les Sœurs de La Salle de Vihiers).

L'école des Filles a fermé en 1962 : le Poêle à bois étant hors d'usage et comme le nouveau groupe scolaire construit au Bourgneuf ouvrait ses portes à la rentrée de septembre 1963 ; les Filles sont les premières à avoir rejoint la nouvelle école mixte. Les Garçons les ont rejoints plus tard après avoir quitté l'école qui se situait près de la Mairie.

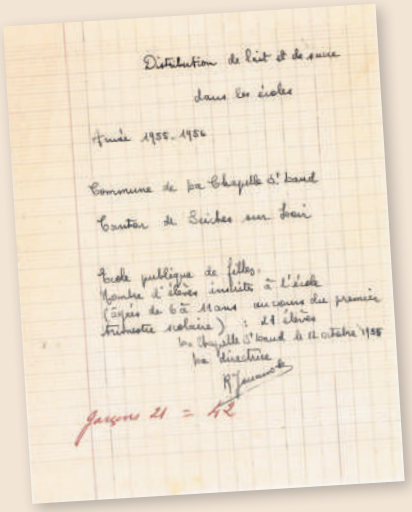
La dernière institutrice se nommait Mme COCHIN : elle a été précédée de Mme BROSSAS et de Mme MERCEROLLE.

En 1955/1956 : une distribution de lait et sucre est programmée dans les écoles (21 élèves Filles sont recensées : cf. Doc joint) : la maîtresse de l'époque s'appelle Mme LAMO.

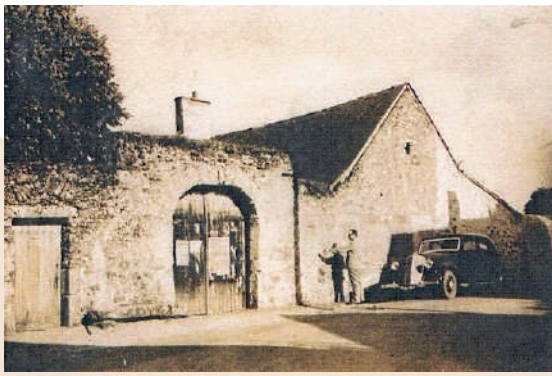
En 1942 (pendant la Guerre) : une carte de rationnement d'articles d'écoliers est instituée.

Le recensement d'octobre 1942 indique 29 écolières scolarisées, la directrice de l'époque porte le nom de B GAYOUX : voir liste des élèves.

Le 30 juillet 1929 : un courrier est envoyé au Préfet du Maine-et-Loire à propos de l'exiguïté de la salle de classe des Filles de La Chapelle-Saint-Laud : il est mesuré 120 M ^{3} : le Cube d'Air et la surface permettent de recevoir dans des conditions réglementaires d'Hygiène 23 élèves plus la maîtresse ; or, l'école compte 33 élèves inscrites et 25 présentes au 24 juillet (17 domiciliées à La Chapelle et 16 au Bourgneuf).


Distribution de lait et de sucre
dans les écoles
Année 1955-1956
Commune de La Chapelle St Laud
Canton de Thouars sud Ouest
Ecole publique de filles
Nombre d'élèves inscrits à l'école
(Cours de 6 à 11 ans ou cours du première
fréquentée scolaire) : 21 élèves
La Chapelle St Laud le 12 octobre 1955
La Directrice
Jacques 21 = 42


Ecole publique de la Chapelle St Laud
Ecole des filles
Carte n°2
Cours moyen
Cours élémentaire
Cours préparatoire
Ecole de garçons
Ecole de filles
Fait à la Chapelle St Laud
le 5 octobre 1942
B Gayoux



Je remercie les donateurs de Photos (Mme Arlette CHESNAY née ROUSSEAU : fille d'Auguste ROUSSEAU : l'ancien président du Club du 3ème Âge) et la Mairie pour ses archives.

Richard BARRÉ

LES ASSISTANTES MATERNELLES









AGENDA

>>> agenda

31 octobre	Goûter d'Halloween par l'APE
7 novembre	Concours de belote par les Amis Réunis
11 novembre	Commémoration
16 novembre	Challenge AVP par les Amis Réunis
21 novembre	Repas des aînés
24 novembre	Permanence France Services
28 novembre	Concours belote par le Comité des Fêtes
16 nov. au 13 déc.	Collecte solidaire par le CMJ
4 décembre	Soirée jeux de société par le Comité des Fêtes
11 décembre	Fête de Noël de l'APE
22 décembre	Permanence France Services
17 janvier 2027	Vœux du maire
24 janvier 2027	Petit déjeuner par l'APE



Commémoration du 11 Novembre 2025

Corrigé - Mots mêlés La Chapelle-Saint-Laud

Z	H	F	U	E	N	G	R	U	O	B	K	W	H	Z	D	R
E	E	H	C	O	L	C	R	E	C	R	E	A	T	I	O	N
Q	G	H	W	A	L	F	F	L	K	W	Z	V	L	P	N	B
L	M	L	A	J	I	K	T	E	E	S	I	L	G	E	A	P
R	E	N	I	T	N	A	C	E	H	G	L	P	E	X	I	T
W	V	S	F	F	F	K	D	J	M	P	N	U	G	M	I	A
R	I	W	Z	I	Y	I	H	M	A	I	R	I	E	O	S	B
U	L	I	R	O	N	A	C	S	A	I	N	T	E	A	E	L
V	L	L	H	D	W	E	U	I	P	U	F	E	L	A	W	E
P	A	V	K	E	S	B	H	C	A	I	I	D	L	M	J	A
E	G	T	V	S	C	Z	X	D	H	D	J	A	E	X	X	U
P	E	E	A	Q	O	H	T	W	E	U	X	R	P	P	U	J
Y	Y	L	Y	E	U	C	B	O	Z	A	T	A	A	L	W	E
D	C	D	S	S	R	H	T	V	T	L	I	M	H	A	K	C
D	E	U	X	C	B	Y	I	V	D	X	V	A	C	D	Y	O
W	T	E	S	S	E	R	T	I	A	M	Z	C	Z	P	G	L
D	W	P	C	E	N	U	M	M	O	C	F	G	F	D	W	E

CONNIVENCE - Verrières-en-Anjou - Labellisée Imprim'Vert
Ne pas jeter sur la voie publique